

Conseil d'école 1
RPI Plassay, Saint Sulpice d'Arnoult, les Essards
Le 8 novembre 2018 à Saint Sulpice d'Arnoult

La séance débute à 18h45.

Président du conseil des écoles : M Leloup

Secrétaires de séance : Marie Fortuna

Présents :

Enseignants :

- Plassay :
 - M Leyris, directeur de l'école de Plassay
 - Mmes Thomas et Gonzalez, adjointes
 - Madame Moine, enseignante stagiaire dans la classe de Mr Leyris
- Saint Sulpice d'Arnoult
 - Mme Dumont, directrice de l'école de Saint Sulpice d'Arnoult
 - Mmes Daniel, Fortuna, adjointes
- Les Essards
 - M Leloup, directeur de l'école de Les Essards
 - Mmes Pain et Saulières, adjointes

Représentants des communes :

- Plassay :
 - M Bachereau, maire de Plassay, président du SIVOS
- Saint Sulpice d'Arnoult
 - Mme Signat, maire de Saint Sulpice d'Arnoult
 - M Poch, adjoint au maire de Saint Sulpice d'Arnoult
- Les Essards
 - M Vidal, maire de Les Essards
 - Mme Félix, conseillère municipale de Les Essards chargée des affaires scolaires, déléguée du SIVOS
 - Mme Vinet, déléguée du Sivos à Plassay

Représentants des parents d'élèves :

- Les Essards :
Mmes Robin, Larrère-Estève et Decausne, titulaires
Mme Drilhon, suppléante.

- Plassay :
Mmes Berge, Fragneau et François (titulaires)

- Saint Sulpice d'Arnoult :
Mmes Fedy et Pignon, (titulaires)
Mme Bertrand suppléante

Absents excusés :

Mme Carré, Inspectrice de l'éducation nationale
Mme Large (parents d'élèves, Les Essards)
Mmes Lainey et Chollet (suppléantes à Plassay).
Mme Feneck (titulaire à Saint Sulpice d'Arnoult)
Mme Lesage, DDEN

1 Vote du regroupement des trois conseils d'écoles en un seul :

Résultat du vote pour le regroupement des conseils d'école:

- Plassay : Accepté à l'unanimité.
- Saint-Sulpice : Accepté à l'unanimité.
- Essards : Accepté à l'unanimité.

Suite aux votes de chacun des conseils des écoles du RPI, il est décidé à l'unanimité de regrouper les trois conseils d'écoles en un seul. M Leloup sera le président du conseil d'écoles du RPI.

2 Résultats des élections, présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative

Présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative :

- Aucun changement pour l'équipe pédagogique de l'école de Plassay.

M. GUILLON effectue un service civique à l'école.

- A Saint Sulpice Mme Marie Fortuna remplace Mme Caroline Chavanne pour l'année scolaire sur la classe de CE1.

Deux AVS ont été nommées : Mme Christine Piotte et Mme Joëlle Chardonnet.

- Aux Essards, pas de changements à signaler.

Résultat des élections :

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018 dans chacune des 3 écoles du RPI.

Dans chaque école du RPI, une seule liste s'est présentée.

	Plassay	Les Essards	Saint Sulpice
Nombre d'électeurs inscrits	148	126	135
Nombre de votants	86	59	83
Suffrages exprimés	81	58	73
Participation	58,11%	46.83%	61.48%

3 Effectifs et répartition des classes à la rentrée

Actuellement, la répartition est la suivante :

Ecole de Plassay	Ecole de St Sulpice d'Arnoult	Ecole de Les Essards
Classe de PS / MS (1) : 27 élèves 12 PS / 15MS	Classe de CP : 24 élèves	Classe de CE2/CM1 : 22 élèves 6 CE2 / 16 CM1
Classe de PS / MS (2) : 27 élèves 10 PS/ 17 MS	Classe de CE1 : 27 élèves	Classe de CM1 / CM2 : 22 élèves 17CM1 / 5CM2
Classe de GS : 26 élèves	Classe de CE1 / CE2 : 25 élèves 6 CE1 / 19 CE2	Classe de CM2 : 25 élèves
Total : 80 élèves	Total : 76 élèves	Total : 69 élèves

Soit un total de 225 élèves pour tout le RPI.

Plassay	Saint Sulpice d'Arnoult	Les Essards
Ps : 22	Cp : 24	CE2 : 6
Ms : 32	Ce1 : 33	Cm1 : 33
Gs : 27	Ce2 : 19	Cm2 : 30
81	76	69

A noter qu'une inscription a été faite pour la rentrée de novembre pour 2 Cp supplémentaires.

Mme Signat rapporte qu'à priori l'inscription serait annulée.

4 Mise à jour du règlement intérieur des écoles

Vote des horaires des trois écoles :

Plassay

8h50-12h00 et 13h30-16h20 → lundi, mardi, jeudi et vendredi

Saint Sulpice d'Arnoult

8h45-12h et 13h30-16h15 → lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les Essards

8h25-11h50 et 13h35-16h10 → lundi, mardi, jeudi et vendredi

Ajout du passage suivant dans le paragraphe concernant les objets dangereux ou prohibés à l'école:

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires).

Le nouveau règlement intérieur est voté et validé.

5 Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (risques majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

Plassay :

- Le 4 octobre 2018, un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué à 15h40. Les enfants étaient prévenus de l'exercice et de son objectif. Le scénario était le suivant : un feu s'est déclenché à la cantine.

Tous les élèves de l'école étaient dans leurs classes en activité au moment de l'exercice.

M. LEYRIS a déclenché l'alarme de sa classe en appuyant sur le système prévu (il y en a à différents endroits de l'école).

Les 3 classes se sont rendues sur le lieu de regroupement (dans la cour de récréation près du portail) dans le calme en environ deux minutes. Malgré la très bonne isolation phonique, les enfants ont entendu le signal qui n'est cependant pas très fort. Les différentes tâches à effectuer ont été réalisées.

Un autre exercice incendie sera effectué dans l'année sans que personne (enseignants, ATSEM, enfants) ne soit prévenu.

- L'exercice de simulation de confinement (PPMS) sur le thème « intrusion / attentat » a été organisé le 15 octobre 2018 à 15h40 en présence de M. BACHEREAU et du gendarme MONJOU de la brigade de Saint Porchaire.

En maternelle, les enfants ont appris à se cacher en silence dans les classes. Il n'est pas question d'inquiéter les enfants. C'est pourquoi l'exercice a été présenté sous forme de jeu joué à plusieurs reprises depuis la fin du mois de septembre suite à la lecture de l'album « Mes amies les souris ».

Le scénario était le suivant : un individu armé est passé par-dessus le portail d'entrée ; il a réussi à s'introduire dans l'école. Pour les enfants, il s'agissait d'un gros chat qui voulait manger des petites souris (les enfants étant les souris).

L'alerte a été donnée par M. LEYRIS qui, dans ce cas-là, a vu l'individu s'introduire dans l'école. Le signal d'alerte est le sifflet. Il est reconnaissable par des sons très courts et très rythmés. Il est relayé en classe par le mot « souris » donné par les enseignants aux enfants. Pour gagner du temps et vu l'isolation des murs, M. LEYRIS est passé dans chaque classe avec le sifflet pour que les enfants réagissent plus vite. Est-ce une bonne idée ???

Tous les élèves de l'école étaient dans leurs classes en activité au moment de l'exercice ; ils ont réagi très vite et se sont cachés dans le calme dès le signal entendu.

Le bilan est positif même s'il reste des choses à améliorer : fermer les rideaux pour les classes qui en ont, fermer les classes à clé, bien se cacher pour ne pas être vu aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur.

M. MONJOU préconise d'afficher des productions d'enfants sur les vitres donnant vers le couloir.

Un autre exercice de PPMS sur le thème « intrusion / attentat » sera organisé au printemps pour tester la fuite.

- Un exercice de confinement « classique » sera effectué prochainement.

Saint Sulpice

- Exercice incendie fait le 14 septembre. L'alarme a été déclenchée dans le bâtiment des ce1-ce2 avec pour scénario un incendie dans la chaufferie.

Le point à améliorer : le temps d'évacuation qui doit être réduit. Et l'alarme n'a été entendue dans la classe de Mme Daniel que parce qu'elle s'y attendait. Madame Dumont en a discuté avec la personne chargée des alarmes et extincteurs qui souligne que c'est normal de ne pas entendre l'alarme d'un bâtiment à l'autre.

- Exercice PPMS intrusion fait le 18 octobre. La mise en confinement a été faite selon le protocole établi. Les points à améliorer sont : d'allonger le temps de confinement dans le silence pour les enfants (5 minutes ont été effectuées mais il faudrait tenir 20 min en confinement).

Les Essards

Jeudi 8 novembre 2018, 14h45. Élèves non prévenus. Départ de feu classe Mme Pain.

Présents : tous les enseignants et le personnel AVS.

Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.

Signal : donné par Mme Pain. Utilisation du système interne.

Bilan :

Points positifs :

- évacuation des élèves et des personnels dans le calme, pas de bousculade, temps inférieur à 2 min (1min46)
- rassemblement devant le grand portail,

Points négatifs :

- Oubli de dire aux élèves de prendre leurs manteaux.
- Oubli de fermer les portes.

Points à améliorer :

- Penser à dire aux élèves de ranger le cartable car dans l'évacuation c'est dangereux et gênant.

Question posée par Mme Larrère-Estève sur une élève malentendante et le volume sonore de l'alarme.

L'enseignante coupe son micro et les alarmes sont entendues par l'élève qui ne s'est pas plainte du volume sonore.

Exercice PPMS Attentat Intrusion :

Mardi 6 novembre 2018, 11h40. Élèves prévenus. Inopiné.

Présents : tous les enseignants et le personnel AVS.

Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.

Signal : donné par Mme Saulières. Utilisation du système interne. Dans chaque classe, il y a un boîtier pour PPMS et intrusion (il y a donc en tout 6 boîtiers +1 à l'extérieur). Le signal est fort mais le but est de faire peur à l'intrus et tous les riverains sont ainsi également prévenus.

Bilan :

Points positifs :

- signal entendu dans toutes les classes et à l'extérieur
- dans toutes les classes, les lumières étaient éteintes
- dans toutes les classes, les volets étaient baissés
- dans toutes les classes, les élèves n'étaient ni visibles, ni audibles
- dans toutes les classes, les portes étaient bloquées par du mobilier
- dans toutes les classes, les portes étaient fermées à clé

Points négatifs :

- dans le bureau, la porte n'était pas fermée à clé et n'était pas bloquée par du mobilier. Mr Vidal dit qu'un système de fermeture devrait être installé. Il va veiller à ce que cela soit fait.

Points à améliorer :

- systèmes pour condamner rapidement la porte du bureau

6 Organisation des services de récréation

Suite aux recommandations « Vigipirate », dans chaque école a été menée une concertation en conseil des maîtres sur l'organisation des services de récréation. Les conclusions de cette réflexion ont été transmises à Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale.

Plassay :

A Plassay, chaque enseignant est présent dès que sa classe est en récréation. Ils se mettent à des endroits stratégiques pour pouvoir voir le maximum de choses.

Saint Sulpice :

Les trois enseignantes sont en surveillance dans la cour et des jeux sont à disposition pour les enfants à leur demande.

Les Essards :

Même chose pour les Essards + 1 AVS.

7 Projets éducatifs et sorties scolaires

Plassay :

- L'école a participé à la demande ministérielle « La rentrée en musique » : comptines, chants, chorale, découverte d'instruments de musique...
- La chorale d'école est reconduite : 2 fois par semaine, tous les mardis et vendredis matin depuis le début de l'année scolaire. Pendant environ 30 min tous les élèves chantent ensemble.
- Les photos de classe ont été réalisées le mardi 2 octobre 2018.
- Le lundi 12 novembre 2018 la classe de GS fera sa sortie Nature dans les bois de Plassay pour observer les transformations de la nature en automne.
- Pour les PS/MS de Mme THOMAS il y aura une sortie Nature sur l'automne soit le 15 novembre soit le 19 novembre.
- Le vendredi 9 novembre 2018, ce sera la classe de PS / MS de M. LEYRIS qui fera sa sortie Nature dans le Bois de Plassay pour observer les transformations de la nature.
- Pour les PS/MS de Mme THOMAS, projet sur l'année de fabrication d'un film d'animation qui sera finalisé en mai : fabrication du scénario, du décor et du montage sur ordinateur. L'association de parents d'élèves a acheté un micro.
- Pour les GS : travail sur des virelangues qui viendra se raccrocher au projet du film d'animation et théâtre tous les vendredis avec projet de présenter une pièce de théâtre en fin d'année.
- Le jeudi 14 février 2019 matin, la classe de PS / MS de M. LEYRIS participera à une 1^{ère} rencontre sportive avec les classes de PS / MS des écoles de Port d'Envaux et Saint Georges des Coteaux.
- Le programme pour le cinéma pour les 3 classes est arrivé et les enseignants sont en train d'y travailler.

Saint Sulpice

- L'école a participé également à la rentrée en musique : les élèves présents sur l'école l'année dernière ont chanté un chant appris pour le spectacle de fin d'année aux nouveaux élèves.
- La photo de classe a été faite le jeudi 4 novembre.

- La classe de ce1-ce2 est inscrite au spectacle plein les mirettes qui se déroulera le 19 novembre à Pont l'Abbé d'Arnoult qui est sur le thème des contes de ma mère l'Oye. Cette sortie est entièrement prise en charge par la communauté de commune Cœur de Saintonge.
- En décembre les 3 classes iront au cinéma, le programme reste encore à définir.
- En janvier les 3 classes auront la visite de Yolaine Machet conteuse pour entendre 2 contes.
- Les enfants peuvent emprunter des livres à la bibliothèque et il y a toujours le projet de Lire et Faire lire après la classe pour les enfants de la commune.

Les Essards

Participation forfaitaire 1 € sera demandée aux parents pour toute sortie ou activité payante.

Rentrée en musique dans les trois classes.

Photo scolaire faite en septembre.

Vendredi 5 octobre 2018 : intervention d'une animatrice de Cyclad pour les 3 classes. Fait écho à la mise en place du tri sélectif dans les classes : projet citoyen.

Jeudi 18 octobre et vendredi 19 octobre 2018 : exposition et intervention sur l'équipement du poilu, le service de santé et le rôle des femmes lors de la première guerre mondiale par la Société d'Histoire et d'Archéologie en Saintonge Maritime. Préparation du centenaire.

Jeudi 8 novembre 2018 : intervention de Mme Larrère-Estève sur les métiers du livre, qui préfigure la semaine des métiers qui sera organisée dans l'année : les parents d'élèves viennent présenter leur métier.

Cérémonie du 11 novembre 2018, Les Essards : chant des enfants (une vingtaine d'enfants seront présents) pour le centenaire (Chant composé par les élèves de Beaugeay).

Lundi 19 novembre 2018 : spectacle plein les mirettes. Pont l'Abbé d'Arnoult, thème Les contes de ma mère l'oye. Par le Quatuor des Anches Hantées, quatuor de clarinettes. Financement bus + entrées = CDC Cœur de Saintonge.

Projet qui continue (parcours citoyen) : Des réunions sont organisées entre les délégués et Mr Leloup sur son temps de décharge. Lors de ces échanges, les délégués font part des souhaits de leurs camarades et rédigent un courrier à Monsieur le Maire des Essards qui leur répond également par courrier.

Question de Mme Robin: « Rien n'a été fait pour la journée du harcèlement (8/11) ? » Monsieur Leloup répond qu'il n'y a eu aucune demande officielle et que la priorité du gouvernement a été faite sur le centenaire de la guerre.

Mme Robin répond que c'est dommage.

8 Plan mercredi

L'inspecteur d'académie, suite à la parution du décret, indique avoir informé les municipalités des étapes de mise en œuvre du Plan mercredi. Elles peuvent exposer leur projet. Les maires des 3 communes informent le conseil d'école n'avoir pas reçu le courrier.

- Le Plan mercredi : explication et lecture du courrier par Mr Leloup : proposer des activités pour les enfants sur les mercredis. La question du budget s'est posée.

Les maires ne peuvent proposer de projet car ils n'ont pas été prévenus. Ils rappellent néanmoins qu'il y a les centres de loisirs et que c'est la CDC secteur de Saintonge qui a la compétence jeunesse.

9 Bilan financier des coopératives scolaires

Plassay :

Les produits sur l'année 2017-2018 :

- cotisation des parents : 970 €
- bénéfices vente photos de classe : 1622,11 €
- les dons de l'association des 3 écoles : 1315 €
- les dons suite à la vente d'objets au marché de Noël et la vente des programmes pour la fête des écoles : 248 €

Les dépenses :

- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 174 €
- activités éducatives : 3120,32 €

Les charges des activités éducatives représentent la majeure partie des dépenses. Parmi elles, les abonnements à des albums de « l'école des loisirs », les diverses sorties, les rencontres sportives, un spectacle, l'achat de livres pour Noël, du matériel nécessaire pour les diverses plantations, des ingrédients pour les diverses activités culinaires de l'année....

Pendant l'année scolaire 2017-2018, il y a eu **6334€** de produits et **5479,04€** de charges ; soit un solde **positif de 854,96€**.

Au 1^{er} septembre 2018, la somme de **2775,30 €** était sur le compte.

→ Dépôt sur le compte :

825,10 € cotisation des parents

→ Frais :

235,20 € adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF
+ divers frais pour les classes

Saint Sulpice

En septembre 2017 le total sur la coopérative scolaire était de 3644.20€

Les dépenses sur l'année : 1577.37€

Achats de matériels : 228.66€

Participation aux concours, abonnements : 431€

Sorties et animations dans les classes : 917.71€

Les recettes sur l'année : 1540.69€

Les dons des parents faits au cours de l'année sur les diverses manifestations : 870.30€

La vente des photos scolaires : 670.39€

Nous commençons donc en septembre 2018 avec un total de 3607.52€

Les Essards

Solde au 31 août 2018 : 3063,60 €

Produits :

— cotisations des parents d'élèves à la coop : 800 €

- participation financière des parents aux sorties : 526 € (char à voile, accrobranches, train des mouettes)
- don de l'association les 3 écoles : 1057 €
- vente des photos : 803,90 €
- marché de Noël : 167,72 € (dépendance matériel : 115, 28 / recette : 283)
- programmes fête des écoles : 80,30 €

Dépenses :

- Adhésion OCCE et assurance MAIF : 167,75 €
- Sorties :
 - cinéma Atlantique Ciné à Saintes : 316 €
 - Char à voile : 676 €
 - Accrobranche : 584 €
 - Golf de la Vallade : 150 €
 - Train des mouettes : 257 €
- Achats divers :
 - jeux éducatifs, abonnements, des livres, du petit matériel (sciences, arts plastiques, informatique) 750 €

10 Bilan des travaux d'été et des aménagements

Plassay :

Toujours des problèmes de sonnette, pas toujours audible.

Malfaçon dans la robinetterie des toilettes (écoulement impossible) et la moitié des WC était hors service. Les toilettes ont été réparés en novembre et ils fonctionnent tous correctement désormais.

Saint Sulpice

La robinetterie des toilettes filles et garçons du bâtiment des ce1-ce2 a été changée et un marchepied a été rajouté sous les lavabos pour permettre aux enfants de boire plus facilement.

Les toilettes côté CP ont été repeintes.

Un jeu de morpion en volume a été installé dans la cour de récréation.

L'association des 3 écoles a acheté un nouveau vidéoprojecteur pour compléter celui déjà présent sur l'école et nous les remercions.

Les Essards

Ce qui a été fait :

-dépôt en déchetterie de livres et ordinateurs pour mettre en place un projet bibliothèque.

-obscureissement des velux de la classe de Mme Saulières.

-peindre en blanc le mur au-dessus du tableau blanc de la classe de Mme Pain.

-les crochets à tableau pour fixer les cartes.

Ce qui reste à faire :

-dysfonctionnement du bouton du volet électrique de la classe de Mme Pain.

-VMC de M Leloup.

-vérification des néons qui dysfonctionnent

Mme Saulière : remercie la mairie pour l'achat des poufs et de l'étagère qui a permis l'installation d'un coin bibliothèque. Les élèves apprécient beaucoup.

11 Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Les 3 écoles :

"Serait-il possible d'avoir une plus grande flexibilité des horaires de garderie (ouverture à 7h15 le matin et 19h le soir)?" Il s'agit d'une demande de plusieurs parents pour le matin à St Sulpice et le soir. La demande concerne plutôt un parent de Plassay.

Les municipalités rappellent que cela a déjà été fait par le passé pour un enfant mais qui ne venait pas régulièrement. Il n'y aura donc pas de modifications des horaires de garderie. Le maire de Plassay : « On ne peut pas faire de cas particuliers une généralité ».

Un représentant de parents d'élèves précise que la demande concerne 6 enfants à Saint-Sulpice qui arrivent tous les jours à 7h30 et que c'est dommage de pénaliser ces familles aujourd'hui à cause d'un élève dans le passé.

Mme Larrère-Estève : « Il faudrait demander aux personnels ce qu'ils en pensent. » La municipalité rappelle que ce n'est pas aux personnels de prendre cette décision. Si elles viennent plus tôt, c'est pour la préparation de la cantine.

« Ce serait peut-être mieux que ce soit les parents qui viennent directement à la mairie afin de pouvoir comptabiliser les demandes. »

Maire de Plassay : « Faites un recensement et faites-nous le parvenir. »

« Cela peut être aussi une nourrice. C'est une solution intermédiaire pour ne pas augmenter l'amplitude du temps scolaire des enfants. »

" Chaque année, nous remplissons les mêmes feuilles d'informations et de garderie à la rentrée, ne serait-il pas possible de reprendre les feuilles de l'année précédente et de corriger ou modifier en rouge les changements comme St Sulpice le fait déjà?"

Mme Signat s'interroge s'il s'agit des fiches données par la municipalité. Mme Dumont explique qu'il s'agit des fiches de renseignement de l'école.

Les représentantes de parents d'élèves expliquent que cela fait beaucoup de feuilles à remplir avec à chaque fois les mêmes renseignements.

Les enseignants précisent que les situations familiales peuvent changer, que cela leur permet d'avoir la signature de l'année et que les fiches sont vierges car si elles sont préremplies, il est difficile de savoir si elles ont été lues.

Le maire de Plassay propose de mutualiser les fiches entre la mairie et l'école.

Les enseignants des Essards précisent qu'eux, ils les distribuent en juin afin que les parents aient le temps de tout renseigner.

Mme Dumont souligne que les copies des fiches écoles ne peuvent pas être modifiées car elles sont communiquées par le ministère.

S'il y a mutualisation, l'école pourrait récupérer toutes les fiches et les transmettre à la mairie.

"Suite à la kermesse en juin à St Sulpice, de nombreuses personnes ont trouvé le lieu inadapté (parc ouvert) : surveillance difficile des enfants, problème de stationnement, spectacle difficilement visible avec le soleil de face et une pente en contrebas. Serait-il possible que le spectacle soit de nouveau aux Essards dans l'idéal ou à Plassay? " Serait-il possible de communiquer les dates de fêtes de Noël et de fin d'année pour que les parents puissent s'organiser?" (les deux questions sont traitées ensemble).

L'association des parents d'élèves a décidé d'organiser une fête des enfants le 6 juillet et la ferait à Plassay. Il n'y aura pas de spectacles d'enfants.

M Poch souhaite que les lieux soient modifiés tous les ans. Il précise qu'il n'y a pas de problème de parking et que l'année dernière ce fût le choix des parents d'installer la fête comme cela.

Question d'une représentante de parents d'élèves : « Est-ce qu'il y aura des spectacles de fin d'année dans les écoles ? » M Leloup répond que ce n'est pas une obligation et cela dépendra des classes et des écoles. De plus, il n'y aura pas de fête de Noël car les enseignants et l'APE ont trouvé les parents irrespectueux lors des spectacles précédents donc l'APE a décidé d'arrêter. Les délégués des parents approuvent.

M Leloup : « Donc ce serait mieux de faire un spectacle dans chaque école car il y aurait déjà moins de monde. »

Mme Fedy: « Donc est-ce qu'il y aura un spectacle de fin d'année dans chaque école ? » Mme Daniel répond que ce ne sera pas forcément un « spectacle de fin d'année » mais que oui il peut y avoir des spectacles variés et divers tout au long de l'année ou en rapport à un projet.

Mme Larrère-Estève : le dernier jour d'école « Vous n'avez pas peur qu'il n'y ait personne ? » Les enseignants répondent que c'est un choix de l'APE.

"Pourquoi y a-t-il une différence de tarifs entre les écoles pour des produits photos qui sont similaires?"

M Leloup : « Il n'y a pas eu de concertation entre les écoles. Pour l'année prochaine, on se concertera sur les tarifs. »

"Serait-il possible de trouver une solution pour faire interdire les fumeurs devant l'école et les arrêts de bus?"

Maire de Plassay : « C'est du non-respect oui, mais on ne peut pas leur interdire car ils ont le droit de fumer en extérieur » Une représentante de parents propose de mettre en place des pancartes.

Le maire de Plassay propose de le faire faire par les enfants car les parents pourraient y être plus sensibles. « Est-ce que ça dérange les parents ou les enfants ? » Réponse d'une représentante des parents : « Les deux ».

Les enseignants soulignent que ce serait plus le rôle des parents de le faire remarquer. Les représentants des parents sont d'accord avec les enseignants : que la démarche de le faire faire par les enfants est incohérente.

Question de Mme Robin : « Est-ce qu'il y a eu des exemples dans d'autres écoles ? Si cela s'est fait ailleurs ? ». Oui il y a eu. Les parents et la mairie regarderont et se renseigneront de ce qui a pu être fait.

Autre proposition par les représentants des parents, est de faire signer les enfants sur les pancartes.

"Serait-il possible de transmettre les comptes rendus par mail à tous les parents?"

Les enseignants soulignent que c'est un problème car cela demande de copier-coller toutes les adresses les unes après les autres pour les rentrer dans les mails et c'est un travail fastidieux.

Ils rappellent néanmoins que les comptes rendus sont disponibles sur le site de l'école des Essards, et qu'ils sont affichés à l'entrée des écoles. Les parents qui le souhaitent peuvent venir demander les comptes rendus auprès des directeurs ou leur envoyer un mail directement, il sera également possible de communiquer l'adresse du site où ils seront directement consultables.

Plassay :

" Monsieur Le Maire, pensez-vous faire un chemin qui mène de l'école au nouveau lotissement ?"

Réponse : Cela sera fait sur le budget 2019.

" Où en est le projet d'une classe de Toute Petite Section?"

Projet demandé à l'inspectrice Madame Vié et il n'y a pas de réponse écrite mais cela ne se fera pas car ce n'est plus du tout dans les objectifs du gouvernement.

Le maire précise : « on donnera maintenant les enfants aux parents au portillon pour une question de sécurité ». Même chose aux Essards. Il est précisé qu'à partir de 6 ans on peut les laisser partir seuls légalement. Aux Essards il y a déjà eu un incident avec un enfant donc c'est vraiment pour une question de sécurité.

Il est rappelé aux représentants des parents d'élèves que c'est aussi important de faire des mots et de prévenir s'il y a un changement pour la sortie de l'enfant.

Saint Sulpice d'Arnoult :

"Garderie de St Sulpice : le tarif est resté identique à celui d'avant alors qu'il n'y a plus que 45 min....Ne serait-il pas judicieux de réduire le tarif le matin et d'augmenter le soir (1h15) pour équilibrer les choses ou d'ouvrir la garderie à 7h15?"

Mme Signat : « Pour les horaires, la réponse a été donnée plus haut. C'est un forfait de 45min ou 1h et les tarifs n'ont pas changé depuis 10 ans. En 2012, il y a eu un alignement des 3 communes.

"A quel moment pourrions-nous consulter les résultats des évaluations de début d'année ? Classe de CE1/CP "

C'est fait.

Les Essards :

"Pourquoi n'est-il pas possible de faire le goûter dans une partie de la salle des fêtes par mauvais temps car la garderie est petite pour y accueillir tout le monde (en effet, il y a les enfants qui vont à la garderie des Essards et ceux qui prennent le bus pour St Sulpice)?"

Maire des Essards : « Qui a dit que ce n'était pas possible ? La question n'a jamais été posée. Oui c'est possible jusqu'à ce qu'on ait un préau pour faire le goûter. Pour cet hiver il a été demandé aux personnels de le faire dans la salle des fêtes et de faire déchausser les élèves afin de garder la salle propre. Les travaux du préau devraient débuter en fin d'année. »

12 Dates des prochains conseils des écoles du RPI

Lundi 11 février 2019 aux Essards

Mardi 11 juin 2019 à Plassay

Autres questions :

« Qu'en est-il du problème du carrefour à Plassay qui est dangereux ? »

Le maire de Plassay explique que cela a été signalé au conseil départemental mais que pour eux ce n'est pas la priorité car il y a quatre autres carrefours accidentogènes à modifier avant. Il ajoute que ça n'empêche pas de continuer les actions.

Mme Signat explique la convention de partenariat pour le prêt de TBI et outils numériques a été signée et que l'école bénéficiera du prêt du TBI à partir du 8 octobre jusqu'au 28 février. Les enseignantes demandent de voir si c'est possible de rallonger le délai car nous sommes le 8 novembre et aucun TBI n'est installé. Mme Signat dit qu'elle va en faire la demande.

Courrier reçu par le biais de l'APE et transmis par Mme Drilhon : une entreprise Oika-Oika propose de faire la découverte de certains jeux de sociétés et de loisirs créatifs. Si on leur met à disposition une salle, ils peuvent faire l'animation. Ils peuvent également, après, offrir les jeux aux écoles. Elle transmet le courrier aux enseignants

Fin de séance : 21h40